

Commission permanente du 12 juillet 2023

## Motion de soutien au CHU nord

**Attendu** que la situation financière du CHU de la Réunion connaît une forte dégradation avec un déficit 2022 proche de 50 millions d'euros imputable à hauteur de 35 millions à des facteurs extérieurs,

**Attendu** que le CHU de la Réunion, est confronté, avec les autres hôpitaux du territoire réunionnais, aux conséquences de l'absence de revalorisation du coefficient géographique (bloqué à 31 % et évalué à minima à 35 %) pour compenser notre éloignement et insularité,

**Attendu** que le CHU de la Réunion fait partie des établissements qui n'ont pas bénéficié des compensations financières prévues au titre du Ségur et du COVID soit presque 12 millions d'euros en 2022,

**Attendu** que la valorisation des missions du CHU est une nécessité partagée dans la future réforme (enseignement, recours, prise en charge des patients de Mayotte, PDSES...) du modèle de financement des hôpitaux annoncée par les pouvoirs publics pour 2024 et discutée prochainement au Parlement,

**Considérant** que, dans l'attente de l'arbitrage sur la future réforme du modèle de financement des hôpitaux et après avoir supporté un douloureux plan de retour à l'équilibre en 2018-2019, le CHU qui a géré en première ligne la crise COVID en 2020-2022 pour le territoire de la Réunion et en fort appui de Mayotte, entend agir en responsabilité et proposer des mesures visant à maîtriser l'évolution de ses charges et à résorber les 15 millions de déficit sur lesquels il a des leviers d'action,

**Considérant** que, le non accompagnement de l'État sur les dépenses du CHU fait peser un risque sur la qualité des soins prodigués aux Réunionnais et sur les conditions de travail du personnel soignant,

**Les élus départementaux de La Réunion** attirent l'attention du Ministre de la Santé et de la Prévention sur la situation financière du CHU et des facteurs à l'origine du déficit qui ne relèvent ni de l'action, ni de la responsabilité du CHU,

**Demandent** la compensation des dépenses imputables à des facteurs extérieurs à la gestion du CHU soit 35 millions d'euros,

**Demandent** le soutien du Ministère en lien avec l'Agence Régionale de Santé de la Réunion pour continuer à développer une offre de soins de qualité pour la population réunionnaise, pour conforter la position du CHU de la Réunion en qualité d'établissement de référence de la France dans l'Océan Indien et pour permettre la mise en œuvre de ses investissements et la soutenabilité de ses projets.



~~Handwritten signature~~

SD

mf

~~Handwritten signature~~

~~Handwritten signature~~

~~Handwritten signature~~

~~Handwritten signature~~

ptj

~~Handwritten signature~~

~~Handwritten signature~~

~~Handwritten signature~~

~~Handwritten signature~~